

BOLLENE HAMEAU DU BARRY

Vaucluse

18

Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Décret du 21 novembre 1980

Propriété

Commune et privés

Superficie

10 ha

(10ha et 2 461 m² d'après matrice cadastrale)

Autres mesures de protection concernant le site

- Site inscrit d'une partie du hameau de Barry : 15 juin 1951
- Site inscrit de l'ensemble formé par le hameau de Barry : 26 février 1980 (modifié le 17 juillet 1980)
- Reste du fort de Barry : inventaire des Monuments Historiques, 28 juin 1927

Autres protections au titre des sites sur la commune

- Site inscrit des ruines de la tour de Bauzon, la chapelle Saint-Blaise et la colline sur laquelle elles s'élèvent : 14 mars 1947
- et nombreux immeubles classés Monuments Historiques ou sur l'inventaire des Monuments Historiques.



COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

"(...) L'intérêt archéologique du site est évident. (...) Le village troglodyte du Barry dans des falaises calcaires domine la courbe des Croilles.

La valeur du site est reconnue depuis longtemps (...). Devant l'intérêt croissant que suscite ce village et la forte fréquentation touristique, une protection plus coercitive s'impose.

Le classement permettra de contrôler l'évolution possible du village, en particulier en ce qui concerne la restauration des anciennes habitations."

Extraits d'un courrier du Ministre de l'Environnement
au vice-président du Conseil d'État Mai 1980 (dossier Ministère)

Etat actuel

Le site est inscrit en zone verte au POS.
Il n'y a plus de chantiers de restauration.

Observations

Dossier "programme de travaux" établi en 1985 par l'association des amis de Barry (dossier DIREN) et projet d'aménagement touristique du site (1985, dossier SDAP).

Problèmes de coupe de bois sur le site (en 1954, dossier DIREN), déboisement et débroussaillage et aménagement de chemins coupe-feu (sur 4 ha en 1997, dossier SDAP). Problèmes d'éboulements (1976, dossier SDAP). Problèmes de fréquentation non contrôlée (jeux de rôle, 1993 dossier SDAP).
Opération FGGER en 1996.

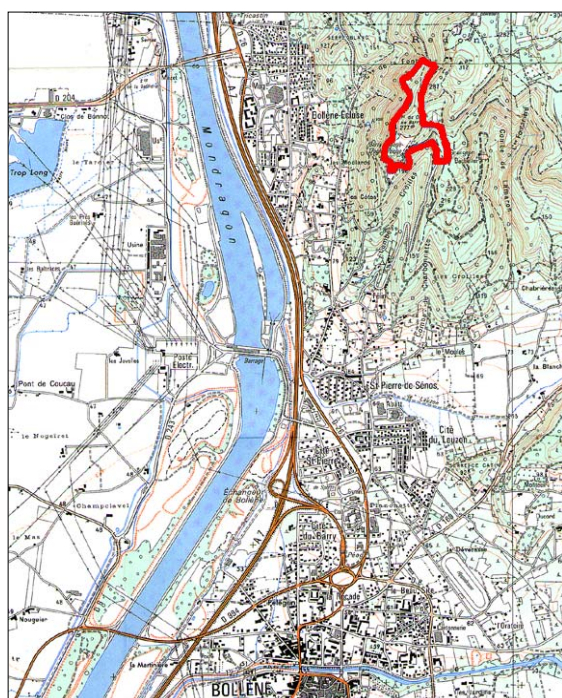
LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE

Cadastre ancien :

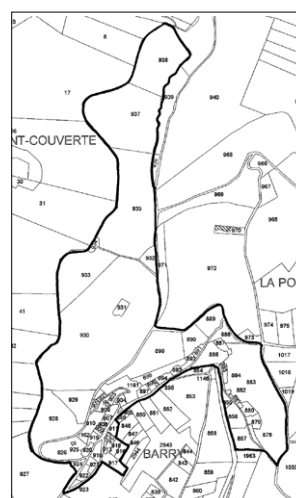
Parcelles section B n° 855, 856, 857, 878 à 926, 928 à 935, 937, 938, 1161, 1162.

Cadastre actuel :

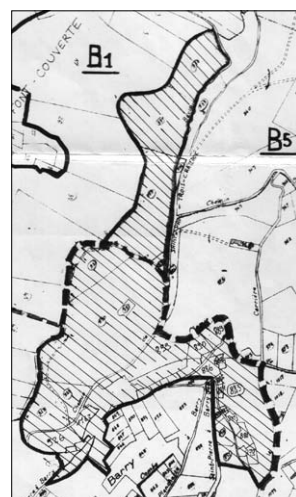
sans changement.



SITUATION



Cadastre actuel



Cadastre ancien